

1ERE ANNÉE COMMUNE

FORMATION COMMUNE

Citoyenneté/Morale/Religion (C-I-P)	1h
Citoyenneté	1h
Français	6h
Mathématiques	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Anglais/Néerlandais	4h
Sciences	3h
Éducation physique	3h
Éducation par la technologie	1h
Éducation artistique (musique)	1h

28H

ACTIVITE COMPLÉMENTAIRE

- TECHNOSCIENTIFIQUE
OU
- EDUCATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
OU
- INFORMATIQUE
OU
- ACTIVITÉS ARTISTIQUES : DESSIN
OU
- **EXPRESSION AUDIOVISUELLE**
(NOUVELLE ACTIVITÉ POUR ANNÉE SCOLAIRE 25-26)

2H

REMÉDIATION

Français, Mathématiques, Sciences

Les remédiations sont laissées à la liberté pédagogique des enseignants et font l'objet de convocations par ces derniers.

THÉÂTRE

Le projet théâtre est obligatoire en 1^{ère} année à raison de 2h par quinzaine dans la grille horaire.

2H

TOTAL : MAX 32H

